

## **Aide-mémoire du Président**

### **Réunion conjointe des Groupes de travail I, II et III du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI (CoC-EEI)**

Mardi 8 septembre 2009

9 h 30 - 12 h 30

Présidée par Noel de Luna, Président du Groupe de travail III

#### **Examen du projet de Programme de travail et budget**

1. Les groupes de travail ont accueilli favorablement les propositions du Directeur général concernant le Programme de travail et budget (PTB) 2010-11 (<http://www.fao.org/uploads/media/MTPPWBK5831F.pdf>), qui avait été mis à jour par la Direction à la suite des réunions de juillet des groupes de travail, du Comité du Programme et du Comité financier. Il a été convenu d'axer les débats sur la suite donnée au Plan d'action immédiate (PAI) dans le cadre du PTB et noté qu'il serait possible d'examiner de façon plus approfondie le Cadre stratégique, le Plan à moyen terme 2010-13 et le PTB 2010-11 à la réunion suivante du 16 septembre 2009.
2. Les groupes de travail ont été informés que lorsqu'elle s'était penchée sur la mise en oeuvre du PAI dans le cadre du PTB 2010-11, la Direction avait examiné les hypothèses relatives aux coûts et s'était efforcée de réduire la dépendance à l'égard des financements volontaires, tout en demeurant dans les limites de l'ouverture nette de crédits proposée de 995,9 millions d'USD et en protégeant le programme de travail proposé. Ils ont noté que les estimations de coût du PAI pour 2010-11 étaient fondées sur l'hypothèse selon laquelle 10,5 millions d'USD de contributions volontaires auraient été reçues et engagées pour des actions du PAI en 2009, et que sur ce montant, 8,3 millions d'USD avaient été annoncés jusque-là.
3. Les groupes de travail ont noté avec satisfaction que le coût estimatif de la mise en oeuvre du PAI en 2010-11 avait été ramené de 59,9 à 38,6 millions d'USD. Ils ont également pris acte des modifications apportées à un certain nombre d'actions du PAI pour obtenir cette réduction du coût estimatif, en particulier la réduction de la portée ou du volume de certaines activités et l'extension des délais à 2012-2013 pour certaines activités.
4. Les Membres ont reconnu que la révision du dispositif de financement proposé pour la mise en oeuvre du PAI en 2010-11 (51 pour cent provenant des contributions mises en recouvrement et 49 pour cent provenant de contributions volontaires) allait dans le bon sens. Ils ont reconnu que le PTB 2010-11 constituait un ensemble complexe de vastes réformes en cours et que la Direction avait classé par ordre de priorité et de déroulement les actions du PAI devant être mises en oeuvre pendant l'exercice biennal. Des doutes ont cependant été exprimés quant à la question de savoir si cela serait suffisant pour garantir la disponibilité des ressources nécessaires à la mise en oeuvre des activités prévues dans le cadre du PAI. Dans ce contexte, les groupes régionaux ont été invités à examiner l'option consistant à accroître l'ouverture nette de crédits afin d'absorber intégralement le coût de la mise en oeuvre du PAI dans le cadre des contributions mises en recouvrement, sans réduire les ressources affectées à l'exécution du programme de travail de l'Organisation.

## **Annexe**

### **Ordre du jour de la réunion**

1. Introduction du Président
2. Examen du projet de Programme de travail et budget